

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 février 2024

Secrétaire de séance : madame Annick AUFFRET

n° 4

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

E.P.C.I. (Établissement public de coopération intercommunale)
Rapport de synthèse des activités de 2022 du Simouv

Conformément à la loi n° 2019-1461 du 27 décembre relative à l'engagement dans la vie locale et l'article L.5211-40 du code général des collectivités territoriales, le rapport des activités 2022 du SIMOUV a été présenté aux élus.

Cette présentation n'occasionne pas de vote.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

La secrétaire de séance,

Annick Auffret

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Publiée sur le site internet le : Lundi 4 mars 2024

Envoyée et reçue au contrôle de légalité le : 29 février 2024